



## Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du Jeudi 9 février 2023

Conseillers municipaux en exercice : 29

Le Conseil municipal, convoqué le 2 février 2023, s'est réuni à la salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville - 1 Rue de l'Hôtel de Ville – 25800 Valdahon, sous la présidence de Mme Sylvie LE HIR.

La séance est ouverte à 20h04 et levée à 20h49.

**Etaient présents** : Mme Sylvie LE HIR, M. Pierre BENOIT, M. Salih KURT, Mme Rachel LORIN CART-GRANDJEAN, M. Morgan PERRIN, Mme Dominique GUILLEUX, M. Stéphane LESCURE, Mme Gaëlle JOBERT, M. Bernard LAPOIRE, Mme Morgane OUDOT, Mme Christiane KONIG, M. Michel PARRENIN, M. Florent MANZONI, M. Noël PERROT, Mme Colette LOMBARD, M. Éric GIRAUD, M. Didier DUMONT, M. Bernard ANDREZ, Mme Henriette PROST-TOURNIER, Mme Patricia LIME VIEILLE, M. Dominique ROUX, M. Guy BRUCHON.

**Etaient absents** : M. Bruno DIRAND, M. Didier MOULIN, Mme Josiane CHAUVIN, Mme Marie-Hélène BALLEE, Mme Martine CART-GRANDJEAN, Mme Martine COLLETTE, Mme Agnès MARGUET.

**Secrétaire de séance** : M. Bernard LAPOIRE

**Procurations de vote :**

**Mandant/Mandataire** : B. DIRAND /M. PERRIN ; D. MOULIN/B. LAPOIRE ; MH. BALEE/M. PARRENIN ; M. CART-GRANDJEAN/R. LORIN CART-GRANDJEAN ; M. COLLETTE/E. GIRAUD ; A. MARGUET/P. BENOIT

---

### Tarifs municipaux 2023

Comme chaque année, les tarifs de location de salles et services divers, en vigueur jusqu'au 28 février 2023, font l'objet d'une révision.

Ces tarifs, présentés en annexe de ce point, ont été validés par la commission Finances réunie le 19 janvier 2023.

La commission s'efforce chaque année de garantir l'équité des tarifs entre les différents usagers et de poser des règles claires quant aux différents types de réservations.

Au vu de ce qui précède et après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Approuve les nouveaux tarifs de location de salles et services divers applicables au 1<sup>er</sup> mars 2023 jusqu'au 28 février 2024.
- Autorise Madame le Maire ou son représentant à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Rapport adopté à l'unanimité :  
Pour : 28  
Contre : 0  
Abstention : 0

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Sylvie LE HIR



Affiché à la Mairie de Valdahon le :  
14/02/2023